

Dossier suivi par :  
Steve Rodesch, tél. : 288 355 220  
E-mail : [steve.rodesch@koerich.lu](mailto:steve.rodesch@koerich.lu)  
Réf. StR. 230/2023

Koerich, le 8 novembre 2023

## ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

### AVIS

Vu l'article 16 de la modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés ;

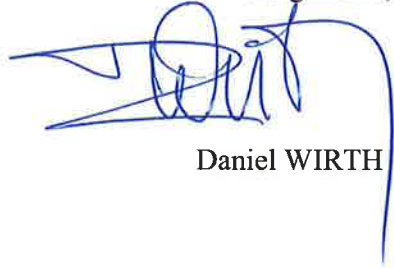
Vu l'arrêté n° 1/22/0789 du 25 octobre 2023 du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable autorisant

la S. A. PROXIMUS LUXEMBOURG ONLINE l'exploitation d'un site radiotechnique (N0015) à Windhof, rue des Trois Cantons (LUREF : 64738, 78926), arrêté lequel sera porté à la connaissance du public à partir du 9 novembre 2023.

Conformément à l'article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours contre la décision intervenue est ouvert devant le Tribunal administratif, qui statuera comme juge de fond.

**Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours prenant cours à la date de la présente publication.**

Le Bourgmestre,



Daniel WIRTH

Le Secrétaire,



Patrick LECOQ